

Yverdon-les-Bains, le 28 mars 2023

Partenariat entre la Fondation CEPY et la Ville d'Yverdon-les-Bains

Le 27 mars 2023, une convention de partenariat a été signée entre la Fondation CEPY et la Ville d'Yverdon-les-Bains pour la création d'un parcours d'art contemporain. Ce partenariat permettra à la Fondation CEPY et à la Ville d'enrichir les espaces publics d'œuvres d'art afin de favoriser l'accès à la culture et, ainsi, améliorer la qualité de vie de la population. Dans ce cadre, une première intervention artistique est prévue prochainement au parc du Castrum.

La Fondation CEPY et la Ville ont signé en date du 27 mars 2023 une convention de partenariat, grâce à laquelle la Fondation CEPY financera la création d'interventions artistiques pérennes sur le territoire communal, en particulier dans des espaces publics de proximité tels que les places de jeux et les parcs, en vue de la création d'un parcours d'art contemporain. Les œuvres seront réalisées par des artistes du Nord vaudois ou ayant un fort lien avec la région.

La Fondation CEPY, qui est une émanation de l'ancienne Caisse d'épargne et de prévoyance d'Yverdon-les-Bains, a été créée en 1992. Elle a pour but de promouvoir et d'encourager des activités culturelles et des études, notamment dans le domaine des arts, des lettres, des sciences, de l'histoire, du patrimoine naturel et architectural, essentiellement dans la région d'Yverdon-les-Bains et du Nord vaudois.

Dans le cadre de ce partenariat, une première intervention artistique est prévue au parc du Castrum entre l'automne 2023 et le printemps 2024. Situé à proximité du centre historique d'Yverdon-les-Bains, sur le site archéologique éponyme, ce parc public a été choisi en raison du cadre exceptionnel qu'il propose, en faisant un lieu idéal pour accueillir une intervention artistique sensible en lien avec l'histoire, la nature ou le jeu. Sélectionnés par une commission composée de représentants de la Fondation CEPY et de la Ville d'Yverdon-les-Bains, les artistes invités pour concourir à la réalisation de cette première intervention artistique, possédant chacun une expérience de l'art dans l'espace public, sont Gaspard Delachaux, Isabelle Monnier ainsi que le duo constitué de Sylvain Meyer et Jan Reymond.

Par la suite, d'autres interventions permettront la création d'un parcours d'art contemporain au sein de la ville. Celui-ci se verra enrichi au fil du temps avec des œuvres qui seront, en principe, réalisées tous les deux ans.

Initié par la Fondation CEPY, avec l'ambition de renforcer son soutien aux artistes régionaux, ce projet rejoint les axes prioritaires des services de la culture et de l'urbanisme de la Ville, visant à favoriser l'accès à l'art pour toutes et tous dans l'espace public. La Fondation CEPY et la Municipalité se réjouissent de la signature de cette convention et des interventions artistiques qui seront réalisées dans ce cadre. Avec les œuvres du Fonds d'art visuel de la Ville (FAV) et les pourcents culturels, le parcours d'art contemporain qui sera créé grâce à ce partenariat permettra de susciter de nouveaux centres d'intérêt dans les quartiers et de renforcer l'attractivité d'Yverdon-les-Bains.



Communiqué de presse

Personnes de contact :

Carmen Tanner, vice-syndique (en charge de l'urbanisme, des ressources humaines, de la culture et de la durabilité), 079 350 61 52

Jacques Levallant, président de la Fondation CEPY, 079 535 27 26

Annick Voirol Reymond, vice-présidente de la Fondation CEPY, 024 425 03 22

Raphaël Kummer, chef du Service de la culture, 024 423 64 22

Julien Woessner, chef du Service de l'urbanisme, 024 423 63 07